Annexe 1 : Semences soumises au régime du passeport phytosanitaire

Les semences des espèces et genres suivants, destinées à être semées, sont soumises au régime du passeport phytosanitaire (même acquises par le canal de la vente à distance) :

- Pinus L. (pin)
- Pseudotsuga menziesii (Mirbel) Franco (sapin de douglas ou pin de l'Orégon)
- Solanum tuberosum L. (véritables semences de pommes de terre)

Les semences des espèces et genres suivants, destinées à être semées, ne sont soumises au régime du passeport phytosanitaire que si elles sont destinées à un <u>usage professionnel</u> (par exemple pour la production agricole). Un passeport phytosanitaire n'est pas non plus requis lors de la vente de ces semences à des particuliers, même par l'intermédiaire de la vente à distance (p. ex. commerce en ligne) :

- 1. Semences destinées à la production de céréales :
 - Oryza sativa L. (riz)
- 2. Semences destinées à la production maraîchère ou à la production commerciale de jeunes plants:
 - Allium cepa L. (oignon)
 - Allium porrum L. (poireau)
 - Capsicum annuum L. (poivrons et piments)
 - Phaseolus coccineus L. (haricot d'Espagne / haricot écarlate / haricot-fleur)
 - Phaseolus vulgaris L. (haricot)
 - Pisum sativum L. (pois cultivé)
 - Solanum lycopersicum L. avec tous ses hybrides (tomates)
 - Vicia faba L. (féverole)
- 3. Semences destinées à la production fourragère :
 - Medicago sativa L. (luzerne cultivée)
- 4. Semences destinées à la production d'oléagineux et de plantes cultivées pour leurs fibres textiles :
 - Brassica napus L. (colza)
 - Brassica rapa L. (chou champêtre)
 - Glycine max (L.) Merrill (soja)
 - Helianthus annuus L. (tournesol)
 - Linum usitatissimum L. (lin cultivé)
 - Sinapis alba L. (moutarde blanche)
- 5. Semences destinées à la production, à titre professionnel, de plantes ornementales :
 - Allium L. (genre)
 - Helianthus annuus L. (tournesol)
 - Prunus avium L. (merisier)
 - Prunus armeniaca L. (abricotier)
 - Prunus cerasus L. (cerisier acide, cerisier aigre ou griottier)
 - Prunus domestica L. (prunier)
 - Prunus dulcis Batsch (amandier)
 - Prunus persica (L.) Batsch (pêcher)
 - Prunus salicina Lindley (prunier japonais ou prunier du Japon)
- 6. Semences destinées à l'arboriculture fruitère :
 - Prunus avium L. (merisier)
 - Prunus armeniaca L. (abricotier)
 - Prunus cerasus L. (cerisier acide, cerisier aigre ou griottier)
 - Prunus domestica L. (prunier)
 - Prunus dulcis Batsch (amandier)
 - Prunus persica (L.) Batsch (pêcher)
 - Prunus salicina Lindley (prunier japonais ou prunier du Japon)